



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 40409

## Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la gestion des listes complémentaires au concours des professeurs des écoles et plus particulièrement sur la situation des étudiants qui ont obtenu leur inscription sur une liste complémentaire. Pour l'académie d'Orléans-Tours, la liste complémentaire a été arrêtée à hauteur de 100 personnes. Compte tenu des nombreux postes vacants dans l'académie, deux autorisations de recrutement sur liste complémentaire aux mois de septembre et d'octobre derniers ont été effectuées, concernant 70 personnes. Aujourd'hui, 30 postes seraient toujours vacants. Ainsi, les admissibles considèrent que leur liste n'a pas été suffisamment mise à contribution alors que l'académie ne dispose pas de professeurs des écoles en nombre suffisant. Ces derniers soulignent également que cette situation est à l'origine de dysfonctionnements multiples, les plus visibles étant le non-remplacement des absences courtes et la disparition quasi-totale de la formation continue. Aussi, il souhaiterait savoir si une nouvelle réouverture de la liste complémentaire est envisagée et, dans l'affirmative, dans quels délais et à hauteur de combien de postes pour l'académie d'Orléans-Tours.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jack Lang](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40409

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 janvier 2000, page 414

**Question retirée le :** 1er mai 2000 (Fin de mandat)